

#### Fédération des OSBL d'habitation du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

Rivière-du-Loup, 26 novembre 2015

Monsieur Gaétan Barrette Ministre de la Santé et des Services sociaux Édifice Catherine-de-Longpré 1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage Québec, Qc G1S 2M1

Objet: Projet de règlement sur la certification de RPA pour aînés

Monsieur le Ministre,

Veuillez trouvez ci-joint un appui de quelques 37 personnes qui opèrent des résidences privées pour aînées sans but lucratif du Bas-St-Laurent de la Gaspésie et des lles de la Madeleine. Ceux-ci se sont réunis afin d'analyser le nouveau projet de règlement sur la certification que vous avez déposé dans la gazette officielle le 14 octobre dernier.

Ils souhaitent par contre soumettre quelques points à votre attention. Les médias étaient présents lors de cette journée organisée par la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles et nous incluons les coupures de presse.

Veuillez-agréer Monsieur le Ministre notre reconnaissance pour votre attention à nos multiples revendications depuis plus de trois ans.

Gervais Darisse, président

p.i.

- Signatures des appuis
- Coupure de presse
- Liste des RPA avec adresse appuyant le projet de règlement



### Appui au projet de loi sur la certification

Les membres soussignés de la Fédération des OSBL du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles appuient le projet de règlement sur la certification déposé par le ministre M. Gaétan Barrette. Ils souhaitent, néanmoins que les demandes suivantes soient prises en considération:

- Appellation distincte pour les résidences pour aînés communautaires;
- Meilleure communication des intervenants du MSSS avec les résidences pour aînés de type OSBL;
- Soutien financier aux OȘBL dont la viabilité serait compromise par les nouvelles normes;
- Assouplissement des exigences de vérification des antécédents judiciaires de bénévoles résidents ou non;
- Assouplissement de l'article 13 facilitant la livraison d'une partie ou de la totalité des services par une entreprise d'économie sociale.

	Nom de la résidence	Municipalité	#	Signature
1	GESIDENCE DES JARDINS	SAINT-ANDRE	55	Emperen !
	Residence La Villa des lix	Squatec	21	Mant Schoundard
	Manour Rose - Marquis		38	Dis.
1	Ocsis des Ainés desaml-au	5	9	Necletouris
_	Villa Rose des Vents	L'Isle-Verte	gatterns. 1	Marielle Margies
1	LES HABICATIONS ST-PACOME	SAINT-PACOME	3/	Glevai Leve que
7	LE CASTEL CENTRE MUHI SERVICES	St-CUBRIEN	20	Sulve Clans bots
8	MANDIR DEC POUMERS		30	molen
9	Habitation Denonville		10	Patrida hause
10	RESIDENCE A. PARENT		93	// 10 1
				0

Courriel: fohbgi@rqoh.com

C.P. 391, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9

Téléphone: 418 867-5178

11	DOMAINEDES PIVOINES	STE-HELENE	20	mrie Rose Desalines
12	LES HABITATIONS CON	s St-Madeste	10	Rochigun Gamack
13	HABLISTON À L'EMBRE	SI-Assène	3V)	Use Riene
14	Du CLOCHER			
15	Habitations ST VAllier	Volume Juno ok	31	1200
16	MANOIR DES POMMIER		300	Insterior >
17	HABITATIONS ST. VALLIER	PonEnegAmooR	3/	Andrea Cerassary
18	VIIIa St. Henore	St- Honore de tems	19	Objernette Dale.
19	Résidences Léonaises			Laurene Lan
20	RESIDENCE MON ChEZ Nous		10	Micheline Geland
21	VILLA des Piùs	SQUATEC	21	Suzamo Doqueix
21	Maison de la Vallee	1	8	anita Boudreas
23	Villa Rose des Verts	L'Isle-Verte	11	Young Daw
24	Le Domaine des Treis Ast	les Trois-Pistole	34	Coline Cyx Forest
25	Residence A Parent		8	
26		OINESSE 96	1	ne Marcel Lague
27	Villa St. Nanore	ST. Hanora de tomo	19	Levis Rung
28	Residences Leonaises	STheonle GRANG	1 12	Monique Lagret
29	Maison de la Valle	Saint Jareth Ka	8	Friderick Jones
30	Residence des denes	St-Alexandre	11	Leane angle
31	RESIDENCE MONCHEZNOUS	St- Enoi	12	Sich Jainten
32	DOMAINE des PIVOINES	STE-HeleNE	20	Lynda Louon.
33	, .			
34				
35		-		

36	Villa des Pins	Squatec	21 Siecette Caté'-
37	RESIDENCE A. PARENT	ST-LOUIS-DU-HATHA!	36 file Continer
38-		edance Maison	a la Vallei St- Jusqu
39	Besidence Destarding	St-andre	5\$ Kues All
40	Villast-Honore	St. Hanore Do. Time	19 Ray and Dulle

# le placoteux.com

Actualités / Affaires publiques et économie

25 novembre 2015 - 12:00

Certification des résidences

### Les OSBL pour aînés en accord avec le gouvernement sur le projet de règlement



Par Stéphanie Gendron, Coordonnatrice à l'information





En retirant l'obligation de surveillance 24/7 dans les résidences pour aînés dans son projet de règlement, le ministre Gaétan Barrette a rallié les OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles.

Ce projet de règlement avait causé beaucoup de sorties de la part des gestionnaires de ce type de résidences, géré sous forme d'organisme sans but lucratif. Finalement, le 24 octobre dernier, le retrait de deux points importants du projet de règlement sur la certification des aînés a permis à la Fédération des OSBL d'habitation de nos régions d'appuyer massivement cette décision.

Le 6 octobre, le gouvernement provincial a déposé un règlement moins sévère qui assurera aux aînés des conditions de vie sécuritaires et des services de qualité tout en tenant compte de la réalité économique des exploitants des résidences. Celui-ci devrait normalement entrer en vigueur en mars.

« Pour nous, avec neuf logements, c'était impossible de payer un surveillant, il aurait fallu augmenter les loyers d'environ 500 \$. On aurait fermé les portes », explique Nicole Chouinard de l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe. « La situation des OSBL pour aînés en région est bien différente des plus grosses en ville qui ont des centaines de logements, mais l'ancien règlement mettait tout le monde dans le même bateau. »

« Dans nos cas à nous, la surveillance 24/7 n'était pas nécessaire. Nos locataires sont autonomes, ont des vies sociales et plusieurs se déplacent en voiture » indique de son côté Diane Dubé, des Habitations Dégelis.

#### **GICLEURS**

Ce projet de règlement s'ajoute aux nouvelles dispositions législatives de la Régie du bâtiment imposant aux résidences pour aînés la mise en place de systèmes de gicleurs d'ici cinq ans. Cette obligation risque toutefois de poser problème à certaines résidences.

« À Saint-Eusèbe, on n'a pas de système d'aqueduc, comment est-ce qu'on va faire ? », se questionne Mme Chouinard.

La Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles représente 45 résidences pour aînés. De ce nombre, seulement trois possèdent plus de 50 logements et devront offrir un service de surveillance continue.

## infodimanche.com

#### Actualités / Actualité

25 novembre 2015 - 09:08

#### Les OSBL pour aînés heureux du projet de règlement sur la certification des résidences



Par Marc-Antoine Paquin, Journaliste > Suivre





Rivière-du-Loup - Le nouveau projet de règlement sur la certification des résidences du gouvernement Couillard réjouit les résidences pour aînés de type « organisme sans but lucratif » de l'Est-du-Québec, qui l'appuient massivement.

Réunis en séance extraordinaire de travail à Rivière-du-Loup, les gestionnaires d'une trentaine de résidences de la région ont analysé le nouveau projet du gouvernement Couillard et se sont réjouis de constater que celui-ci corrige certaines exigences inapplicables ou excessives du cadre normatif antérieur, qu'ils dénonçaient depuis plusieurs années.

« L'ancien règlement, c'était du délire sécuritaire », déclare Gervais Darisse, président de la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles. « L'obligation d'instaurer une surveillance continue, qui devait entrer en vigueur le 1er novembre, était un gros problème. Ca dérangeait beaucoup. »

Les OSBL craignaient devoir se conformer à la présence d'un gardien de sécurité, 24 h/24, 7 jours/7, ce qui se serait traduit par des augmentations mensuelles des loyers d'environ 500 \$. Aussi, le projet de règlement cible mieux le personnel qui doit détenir des formations obligatoires, un point important qui a permis aux gestionnaires de changer leur fusil d'épaule.

« Avant les modifications, le projet de règlement dérangeait par ses conditions difficilement réalisables, qui se seraient appliquées aux résidences de 10 aînés et plus », précisait Gervais Darisse, président de la Fédération, de la Corporation Domaine Les Pèlerins à Saint-André.

Le règlement devrait être adopté au début de 2016.

#### Un défi demeure

Un défi demeure toutefois pour ces OSBL, soit les nouvelles dispositions législatives de la Régie du bâtiment imposant aux résidences pour aînés la mise en place de systèmes de gicleurs d'ici cinq ans. « Le programme de financement annoncé permettrait de payer certains frais. Toutefois, nous souhaiterions que le programme financier soit ajusté, donc bonifié, précisément aux OSBL », précisait Jacques Beaudoin, président de la fédération provinciale.

Fédérationdes OSBL d'Habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles			
Habitations des cônes St-Modeste	10		
Manoir Rose-Marquis Dégelis	38		
Nouveaux Horizons de Havre aux Maisons Iles de la Madeleine	31		
Corporation d'hébergement de Mont-Joli Mont-Joli	48		
Centre polyvalent des Aînés et Aînées de Rimouski Rimouski	68		
Maison de la Vallée 2006 St-Joseph de Kamouraska	8		
Habitations Saint-Vallier Pohénégamook	31		
Manoir des Pommiers Rivière-du-Loup	30		
Pavillon Durocher St-Hubert de Rivière-du-Loup	24		
Habitations Saint-Épiphane St-Épiphane	10		
Villa Saint-Honoré St-Honoré	24		
Corporation d'hébergement Saint-Éloi St-Éloi	12		
Domaine Belle-Vie St-Marc-du-Lac-Long	17		
Résidence A. Parent St-Louis du Ha-Ha	36		
Appartements Louisbourg Bonaventure Bonaventure	31		
Domaine les Pèlerins de Kamouraska St-André de Kamouraska	54		
Résidence des aînés de Saint-Alexandre St-Alexandre de Kamouraska	11		
Centre Multi-Services de St-Cyprien St-Cyprien	20		
Domaine des Pivoines St-Hélène de Kamouraska	20		
Corporation des Amis et Aînés de l'Isle Verte lles Verte	11		
Domaine des Trois-Pistoles Trois-Pistoles	21		
Dasis des aînés de St-Eusèbe Inc. St-Euzèbe	10		
Manoir Alphone Beaulieu Rivière-Bleue	20		
es Logements Populaires du bas-St-Laurent Rimouski	5		
Villa St-Rémi Price	24		
Maison à l'Ombre du Clocher St-Arsène	20		
es Habitations St-Pâcome St-Pacôme	21		
Seigneurie Mont Toit Causapscal	30		
Corporation de Logements comm. de Ste-Flavie Ste-Flavie	20		
Habitation Denonville St-Clément	10		
Auberge La Clé des Champs St-Cyprien	5		
es Résidences Léonaises St-Léon -le-Grand	12		
es Habitations Nicolas Rioux St-Eugène de Ladrière	6		
a Maison Octavie St-Octave de Mitis	18		
Domaine Angélique La Pocatière	38		
es Habitations St-Bruno St-Bruno de Kamouraska	14		
/illa des Pins Squatec	21		